4 PAYEZ VOS FACTURES

Depuis votre tableau de bord, cliquez sur <u>« Mes factures ».</u>

Mes factures

Cliquez sur <u>« Direction de l'Éducation ».</u> Vous visualisez la période et le montant de la facture à régler.

Cliquez sur cette ligne pour afficher les deux options possibles : **paiement en ligne** ou **téléchar-gement de la facture.**

Les modes de paiement

Vous disposez de trois moyens de paiement :

1- Le paiement en ligne :

Cliquez sur le bouton bleu de la zone intitulée <u>« Payez la facture »</u> **puis poursuivez selon les indications.** Réglez vos consommations en toute sécurité avec TIPI, votre règlement s'impute directement dans les comptes du Trésor Public.

2- Le règlement en chèque, en espèces ou carte bancaire :

Cliquez sur le bouton <u>« *PDF* »</u> pour télécharger votre facture.

Deux possibilités :

• Présentez-vous à la Direction de l'Éducation.

• Remplissez votre chèque à l'ordre de la **Régie périscolaire** et envoyez-le à la Mairie de Villeneuve- Saint Georges – Direction de l'Éducation, accompagné du coupon situé en bas de la facture.

3- Le règlement par prélèvement bancaire

Vous avez la possibilité de souscrire au règlement par prélèvement bancaire, en complétant le formulaire d'adhésion accompagné d'un RIB, à remettre à la Direction de l'Éducation.

5 ADHÉSION À LA FACTURE EN LIGNE

Depuis votre tableau de bord, cliquez sur <u>« Mes factures »</u>.

Choisissez l'option <u>« Adhésion à la facture en ligne »</u>, puis poursuivez selon les indications.

En choisissant cette option, vous ne recevrez plus votre facture par courrier postal.



Votre interlocuteur

Direction de l'Éducation Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 (fermée le jeudi matin) <u>Tél :</u> 01.71.34.60.03 <u>Mail</u> : enfance@villeneuve-saint-georges.fr <u>Adresse :</u> 29 rue Henri Janin <u>94190 Villeneuve Saint Georges</u>

SAINT-GEORGES



MODE D'EMPLOI DE VOTRE ESPACE FAMILLE

Pour faciliter vos relations avec la Direction de l'Éducation de la ville de Villeneuve-Saint-Georges ce service en ligne vous permet de :

Suivre la facturation

- disponibilité des factures
- archivage

Payer en ligne 24h/24h

via TIPI – plateforme sécurisée
de la direction générale des finances publiques

Consulter des documents

- fiche d'inscription scolaire
- tarifs des activités périscolaires



1 ACCÉDEZ À L'ESPACE CITOYEN

Connectez-vous sur le site de la ville de Villeneuve-Saint-Georges www.villeneuve-saint-georges.fr



Sur la colonne de droite, repérez le logo **Espace citoyen** et cliquez.





Dans l'Espace Citoyens, zone « Je n'ai pas de compte », cliquez sur le bouton

« créer mon compte »

Remplissez chaque page en cliquant sur le bouton bleu <u>« page suivante »</u>.

Clé enfance

IMPORTANT !



Pour créer votre espace famille, n'oubliez pas de saisir votre **Clé Enfance** (dernière page avec le cadenas) que vous avez reçue par courrier.

Si vous l'avez perdue, contactez la Direction de l'Éducation.



VOTRE ESPACE FAMILLE EST PRÊT

